



RÉUNION DU 10 AVRIL 2018

Présents : Rémi PAPOT, Florent SOUCHARD, Maryse BERGEON, Dominique PAYET, Jean-Louis BARREAU, Jean-Claude SABOUREAU, Isabelle DUPUIS, Francis BOURDON, Patrick MARAIS.

Représentés : Patricia CHOLLET a donné pouvoir à Rémi PAPOT, Sylvie VALADE a donné pouvoir à Maryse BERGEON, Karine MORIN a donné pouvoir à Florent SOUCHARD, Michel ALLIER a donné pouvoir à Patrick MARAIS.

Excusé : Béatrice DOCHE.

Absent : Alex BESSAC.

Secrétaire de séance : Francis BOURDON.

1. Approbation des procès-verbaux des 16 janvier et 13 février 2018

Le conseil municipal est invité à approuver les procès-verbaux.

Les procès-verbaux des 16 janvier et 13 février 2018 sont approuvés à l'unanimité.

2. Vote des taux de taxes 2018

Monsieur le maire propose de maintenir les taux de taxes :

- taxe d'habitation : 15.94 %
 - taxe foncière sur bâti : 12.09 %
 - taxe foncière sur non bâti : 37.88 %
- Produit attendu : 374 387.00 €



Cérémonie

Monument aux morts

Mardi 8 mai 2018

10h 45

**Suivie d'un vin d'honneur au Foyer
Edmond Proust.**



Pensez à nous
communiquer votre adresse mail afin de
recevoir le « Ici Saivres » par courrier
électronique !

Pratique, Rapide, économique et
écologique !!!

Adresse Mail mairie :
mairie-de-saivres@wanadoo.fr

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, le maintien du taux des taxes.

3. Vote des tarifs 2018

Après proposition de la commission finances, Monsieur le maire propose les tarifs suivants :

MISE À DISPOSITION DU FOYER EDMOND PROUST À compter du 1 ^{er} mai 2018							
Location des 2 salles Habitant commune et associations communales (1) (3)	Location des 2 salles Habitant HORS commune (1)	+ cuisine Habitant commune (3)	+ cuisine Habitant hors commune	Location vaisselle	+ chauffage	Location percolateur (2)	Location salle après sépulture (3 heures)
112.00 €	182.00 €	100.00 €	100.00 €	0.30 € (le lot)	41.00 €	30.00 €	30.00 €

(1) Acompte à la réservation 50.00 € et caution de 400.00 € demandée lors de la remise des clés.

(2) Pour la location du percolateur une caution de 270.00€ sera demandée (location par un particulier et possibilité pour les associations de l'utiliser à l'extérieur du Foyer Edmond PROUST).

(3) Pour les associations communales : 2 week-end gratuits dans l'année civile, le 3^{ème} week-end et suivants payant comme un habitant de la commune.

LOCATIONS DIVERSES À compter du 1 ^{er} mai 2018		
Lot 1 table et 2 bancs	Tivoli (tables et bancs compris)	
	Habitant commune	Habitant hors commune
5.00 € (caution de 100 €)	110.00 € (caution 1000.00 €)	180.00 € (caution 1000.00 €)
Location terrain de tennis	5.00 € la clé par an	

DIVERS À compter du 1 ^{er} mai 2018	
Concession cimetière (30 ans)	60.00 € le m ²
Cavurne (30 ans)	60.00 €
Concession columbarium (20 ans)	550 € la case sans réservation préalable
Stère de bois en 1 m	50.00 €
Stère de bois en 0.50 m	60.00 €

TARIFS PÉRISCOLAIRES À compter du 1 ^{er} septembre 2018			
RESTAURANT SCOLAIRE	Prix repas		
enfant	2.30 €		
enseignant	4.00 €		
personnel communal	3.30 €		
GARDERIE	MATIN	SOIR	APRÈS 18h30
1 enfant	0.80 €	1.00 €	10.00 € par $\frac{1}{2}$ heure
3 ^{ème} enfant et plus	0.40 €	0.50 €	10.00 € par $\frac{1}{2}$ heure

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les tarifs proposés à l'unanimité.

4. Vote du budget primitif principal

Monsieur le maire présente le budget primitif principal 2018 :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Intitulé	Proposition 2018	Chapitre	Intitulé	Proposition 2018
011	Charges à caractère général	302 750.00 €	002	Excédent antérieur reporté	344 148.78 €
012	Charges de personnel	327 128.00 €	013	Atténuation de charges	5 505.00 €
014	Atténuation de produits	56 903.00 €	70	Produits de services	43 960.00 €
022	Dépenses imprévues	47 927.00 €	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	40 000.00 €
023	Virement à la section investissement.	362 297.64 €	73	Impôts et taxes	446 387.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 691.95 €	74	Dotations et participations	324 345.00 €
65	Autres charges de gestion courante	103 912.44 €	75	Autres produits de gestion courante	8 800.00 €
66	Charges financières	6 758.75 €	76	Produits financiers	0.00 €
67	Charges exceptionnelles	900.00 €	77	Produits exceptionnels	1 123.00 €
	TOTAL	1 214 268.78 €		TOTAL	1 214 268.78 €

Dépenses d'investissement			Recettes de d'investissement		
Chapitre	Intitulé	Proposition 2018	Chapitre	Intitulé	Proposition 2018
001	Déficit antérieur reporté	179 501.47 €	021	Virement de la section fonctionnement	362 297.64 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	40 000.00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 691.95 €
16	Emprunts et dettes assimilées	59 011.82 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	212 330.87 €
20	Immobilisations corporelles	10 000.00 €	13	Subventions	11 232.00 €
204	Subventions d'équipements versées	3 863.33 €	21	Immobilisations corporelles	820.00 €
21	Immobilisations corporelles	170 141.00 €	041	Opérations patrimoniales	5 540.95 €
23	Immobilisations en cours	119 854.44 €			
041	Opérations patrimoniales	5 540.95 €			
020	Dépenses imprévues	10 000.00 €			
	TOTAL	597 913.41 €		TOTAL	597 913.41 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget principal.

5. Vote du budget annexe « Gestion grand Pré »

Monsieur le maire présente le budget annexe « Gestion Grand Pré » 2018 :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Intitulé	Proposition 2018	Chapitre	Intitulé	Proposition 2018
011	Charges à caractère général	15 200.00 €	70	Produits de services	1 311.00 €
65	Autres charges de gestion courante	0.00 €	75	Autres produits de gestion courante	66 000.00 €
66	Charges financières	8 169.24 €	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	2 425.20 €
67	Charges exceptionnelles	700.00 €	002	Excédent antérieur reporté	67 584.89 €

022	Dépenses imprévues	3 000.00 €			
023	Virement à la section investissement	49 693.73 €			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	60 558.12 €			
	TOTAL	137 321.09 €		TOTAL	137 321.09 €

Dépenses d'investissement			Recettes de d'investissement		
Chapitre	Intitulé	Proposition 2018	Chapitre	Intitulé	Proposition 2018
16	Emprunts et dettes assimilées	42 523.46 €	021	Virement de la section fonctionnement	49 493.73 €
21	Immobilisations corporelles	77 091.18 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 558.12 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	001	Excédent investissement reporté	13 787.99 €
020	Dépenses imprévues	3 000.00 €			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 425.20 €			
	TOTAL	125 039.84 €		TOTAL	125 039.84 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget annexe « gestion Grand Pré à l'unanimité.

6. Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le maire informe que Madame la Directrice de l'école primaire a demandé une subvention exceptionnelle pour la réalisation du projet d'un bal traditionnel le 29 juin 2018 à l'occasion de la fête de l'école. Monsieur le maire présente le projet et le plan de financement prévisionnel. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700.00 € à la coopérative scolaire.

7. Informations diverses

Remplacement de l'agent d'accueil en congé maladie : Une remplaçante est recrutée par l'intermédiaire du service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à compter du 16 avril 2018 pour 23 heures par semaine.

Point sur la manifestation « parcours du cœur » : Bonne participation malgré le mauvais temps, 80 participants dont 50 pour la randonnée des 10 kms.

Divagation chiens : Des courriers ont été envoyés aux propriétaires. Mais une personne a encore été mordue récemment par un chien qui divaguait. **Monsieur le maire a rappelé au propriétaire sa responsabilité.**

Point sur le dysfonctionnement de l'éclairage public : Le remplacement des horloges par horloge astronomique à Ligné, La Briaudière et Paunay va être fait. Un signalement de dysfonctionnement d'éclairage public a été effectué au lotissement St Pierre et à Pouillet.

Point sur site internet : Après quelques retards, le site internet devrait être en ligne à la fin du mois.

Point sur encaissement des loyers : Monsieur le maire informe que 2 locataires ne paient pas leur loyer et qu'un rendez-vous va être pris avec ces personnes.

SÉANCE LEVÉE à 23 heures

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le mardi 12 juin 2018 à 20h30